

Communiqué de presse

Saint-Étienne Métropole et la Banque des Territoires réaffirment leur engagement commun au service des investissements du territoire

Saint-Etienne, le 2 juillet 2026

Saint-Étienne Métropole et la Banque des Territoires renforcent ce jour leur partenariat avec la signature de quatre contrats de prêt représentant un montant global de 26 millions d'euros. Ces financements accompagneront plusieurs projets structurants de la Métropole en faveur des mobilités décarbonées, de la gestion durable de l'eau et de la modernisation des réseaux d'assainissement.

Parce que la transition écologique repose sur des infrastructures performantes, durables et résilientes, la Métropole poursuit aux côtés de la Banque des Territoires un programme d'investissements ambitieux destiné à améliorer concrètement le quotidien des habitants tout en préparant le territoire aux enjeux de demain.

Pour Antoine Saintoyant, directeur de la Banque des Territoires, directeur adjoint de la Caisse des Dépôts : « Dans le cadre de ce nouveau partenariat avec la Métropole de Saint-Etienne, la Banque des Territoires renforce son engagement auprès de la collectivité et pour accompagner des projets structurants, qui permettront au territoire de répondre aux défis climatiques, environnementaux et énergétiques des prochaines décennies. Ces défis sont une priorité absolue et nous les partageons avec Saint-Etienne ».

Pour Saint-Étienne Métropole, ce partenariat constitue un levier essentiel pour poursuivre une politique d'investissement ambitieuse conciliant attractivité, qualité de vie et adaptation au changement climatique.

« Dans un contexte où les effets du changement climatique se font déjà sentir, notre responsabilité est d'investir sans attendre. Les 26 millions d'euros de prêts accordés par la Banque des Territoires constituent un levier majeur pour accélérer des projets essentiels à notre territoire. Développer des mobilités plus durables, préserver notre ressource en eau et moderniser nos infrastructures, c'est à la fois préparer l'avenir et améliorer dès aujourd'hui la qualité de vie des habitants de notre métropole. Je me réjouis de la qualité du partenariat que nous entretenons avec la Banque des Territoires. Sa capacité à accompagner les collectivités sur le long terme est un atout précieux pour conduire les transformations dont le territoire métropolitain a besoin. » ajoute Régis Juanico, président de Saint-Étienne Métropole.

Les contrats signés portent sur trois opérations majeures :

- Développer les mobilités actives

La Banque des Territoires accompagne le Plan Vélo métropolitain à hauteur de 5 M€. Ce programme prévoit la création de 110 kilomètres supplémentaires de pistes cyclables d'ici 2030, portant le réseau structurant de 38 km en 2024 à près de 150 km, pour un investissement global de 34 M€.

- Accélérer les transports décarbonés

Un prêt de 10 M€ permettra de financer l'électrification et le prolongement de la ligne M6+. Exploitée par des trolleybus articulés 100 % électriques de nouvelle génération, cette ligne reliera les principaux pôles universitaires, le centre-ville et la gare de Châteaueux, tout en offrant un service plus rapide, plus fréquent et plus attractif.

- Préserver la ressource en eau

La Banque des Territoires finance également 3 M€ de travaux sur les réseaux d'eau potable et 8 M€ destinés à la réhabilitation et au renouvellement des réseaux d'assainissement.

Dans un territoire marqué par un relief exigeant, ces investissements permettront de sécuriser durablement l'alimentation en eau, d'améliorer la gestion des eaux usées, de préserver les milieux naturels et de renforcer la qualité du service rendu aux habitants.

Ces opérations sont rendues possibles grâce à l'épargne des Français (Livret A, LDDS et LEP).

Un partenariat inscrit dans la durée

En accompagnant ces investissements sur le long terme, la Banque des Territoires met sa capacité de financement long-terme au service des collectivités qui portent des projets structurants de transition écologique.

Contacts presse :

Saint-Etienne Métropole

Yann Benhayoun, Cabinet du Président et des Élus : Yann.benhayoun@saint-etienne-metropole.fr / 06 78 39 13 52

Banque des Territoires Auvergne-Rhône-Alpes – Groupe Caisse des Dépôts

Anne-Laure Badaut, chargée de communication : anne-laure.badaut@caissedesdepots.fr / 06 31 06 82 34

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr



A propos du Fonds d'épargne et de l'utilisation des livrets d'épargne réglementée (Livret A, LDDS et LEP)

Au cœur des missions confiées par la loi à la Caisse des Dépôts, le Fonds d'épargne transforme une partie de l'épargne réglementée (Livret A, Livret de développement durable et solidaire et Livret d'épargne populaire) en prêts à long et très long terme, jusqu'à 80 ans. Ces prêts, déployés par les directions régionales de la Banque des Territoires, financent des programmes d'intérêt général en faveur de l'économie responsable et de la transformation écologique (TEE) désignés comme prioritaires par l'État : logement social, politique de la ville, investissements de long terme des collectivités locales, etc. Une partie des ressources est investie par la Caisse des Dépôts, de manière responsable en actifs financiers, afin de contribuer à la rémunération de l'épargne et d'assurer sa liquidité, tout en finançant l'économie